

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Band:** 90 (1961)

**Heft:** 5

**Rubrik:** Les Communautés européennes

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les Communautés européennes

## I. Historique rapide

### 1. Origines

L'unification de l'Europe a été prônée au moyen âge par une lignée ininterrompue de penseurs et d'hommes d'Etat. Mais cette notion reste utopique et assez vague jusqu'en 1914.

Elle se précise dans les années 1920-1939 (Pan-Europe de Coudenhove-Kalergi, projet des Etats-Unis d'Europe d'Aristide Briand). La grande crise de 1929-30 et le nazisme arrêtent ces tentatives.

### 2. Le Conseil de l'Europe

Nouvel essor après 1945. Les espoirs soulevés en 1949 par le Conseil de l'Europe (siège à Strasbourg) retombent assez vite. Le Conseil groupe la quasi totalité des pays de l'Europe non communistes, mais la volonté européenne fait défaut chez plusieurs d'entre'eux et le Conseil d'Europe n'a qu'un pouvoir très limité.

### 3. Les Communautés

Certains esprits pensent qu'il faut aller de l'avant, en se passant pour le moment de ceux qui restent réticents et renforcer d'abord les solidarités économiques.

D'où l'initiative prise en mai 1950 par Jean Monnet et Robert Schuman qui proposent la création d'une Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). La CECA entre en vigueur en 1952.

Le projet de Communauté européenne de défense, quoique d'origine française, est repoussé par le Parlement français en 1954. En revanche, la CECA permet une expansion sans précédent de l'industrie sidérurgique.

*Conclusion*: « La relance européenne ». La Conférence de Messine (juin 1955) marque l'ouverture de pourparlers pour la création d'une Communauté économique européenne (Marché commun et d'une Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom).

Traités signés à Rome en 1957. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1958. La réalisation du Marché commun est prévue par une série d'étapes successives étalées en principe sur douze années.

Les trois communautés groupent les mêmes six pays : Allemagne, France, Italie, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas. C'est ce qu'on appelle parfois : « La Petite Europe ».